

## ASSEMBLEE GENERALE

USL BLONAY

Jeudi 26 avril 2001 Aula 19 h 30

Procès verbal

### Ordre du jour

- 1) BIENVENUE et liste de présence
- 2) LECTURE DU RÉSUMÉ du PV DE L'AG 2000  
(sur le site internet, en entier, sous "comité")
- 3) RAPPORTS STATUTAIRES
  - 3.1. du caissier
  - 3.2. des vérificateurs des comptes
  - 3.3. des responsables de la vaisselle et du matériel
  - 3.4. du président sur l'activité 2000/01
  - 3.5. APPROBATION DES DIFFÉRENTS RAPPORTS
- 4) ÉLECTIONS STATUTAIRES
- 5) DÉMISSION - ADMISSION  
Admission d'une nouvelle société : **La Clé des Chants**
- 6) 6.1 BUDGET USL & COTISATIONS  
6.2 ÉTUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL
- 7) COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT et  
DU MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
  - 7.1 1er août à Blonay
  - 7.2 Tableau d'honneur
  - 7.3 Grande Salle de Cojonnex
  - 7.4 Calendrier des manifestations 2001 et pour l'année **2002** 7.5Vaisselle et matériel
  - 7.6 Service conciergerie
  - 7.7 Jubilés en 2001 et manifestations diverses
  - 7.8 Maison Picson
  - 7.9 Parole au Municipal délégué
  - 7.10 Divers
- 8) DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES  
Début de séance 19 h 34

### 1) BIENVENUE & LISTE DE PRÉSENCE :

Selon les statuts, l'AG doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en avril. La date a été communiquée en décembre et la convocation a suivi au mois de mars. Les deux points des statuts ont été respectés et le président déclare valable et ouverte la séance.

Nombre de participants : **33**

Sociétés USL présentes **11** : Diablotins, Boule ferrée, Fanfare de l'Automne. Ski-club, Arc-en-ciel, Abbayes, Amis du tir, Société militaire, FSG, Écho des Pléiades, SDBP, Excusées : **5** -Sports et loisirs canins, Sinanju - Badminton - CTT- Yodleurs

**Non-excuses** : **2** -Para-Delta-Club, Basket,!?

Présents non-USL : La clé des chants, ACB, Samaritains, Gymn dames, Gymn

Hommes

Excusés non-USL : *GCAB - communauté catholique, Tréteaux de l'Escapade.*

Nous relevons la présence de :

Mme Balsiger, Municipale-délégué, Monsieur Vincent Michel étant excusé

Monsieur Jean-Pierre Nicolet, représentant la presse.

Comme l'an passé, chaque société USL reçoit un petit carton de vote, il semble en effet plus judicieux de donner ainsi une voix par société USL, bien que, les élections, adoptions de rapports puissent se faire par applaudissements. C'est également un simple contrôle de présence des sociétés USL !

Le président ouvre la discussion sur l'acceptation de l'ordre du jour avec la petite modification du point 7.8 qui était blanc et qui maintenant s'appellera Maison Picson

L'ordre du jour est accepté et sera donc suivi.

## 2) RESUME DU PV DE L'AG 2000

Résumé par Alexandre Nicolet :

Ouverture de séance à 19h40

12 sociétés présentes, 3 excusées et 3 non-excusées

L'ordre du jour tel qu'annoncé sera suivi.

Après un bref résumé du PV de l'AG 1999, Alexandre Nicolet présente les comptes de l'USL qui présentent une perte de 521.-, liée à l'annulation d'anciens actifs. D'autre part l'USL a fait l'acquisition de nouveau matériel informatique, plus performant.

La Société de Développement et le sinanju ont vérifié les comptes et proposent de les accepter ainsi.

C'est alors au tour de la responsable de matériel, par la voix du président de rappeler que la réservation du matériel doit être faite une semaine avant. Du nouveau matériel a été acquis (ravier et matériel de cuisine) D'autre part, Roland Morier signale que la vaisselle de Cojonnex est cette fois remis à jour.

Le machiniste quand à lui n'a pas de communications particulières à présenter.

C'est donc au président de faire part de son rapport pour l'exercice écoulé, rappelant les diverses réunions du comité ainsi que les événements importants qui ont marqué l'exercice : Fête des Vignerons, le 425e des Abbayes, les diverses rencontres inter-sociétés, les soirées, etc... C'est aussi l'occasion de se lancer autour de la planète grâce à internet...

Les différents rapports sont acceptés à l'unanimité.

On passe alors aux élections statutaires :

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissement. C'est au ski-club qu'incombe la sixième place au comité.

L'USL compte toujours 18 sociétés.

Le budget 2000/2001 est accepté à l'unanimité (bénéfice de 60.-).

La liste des prix unifiés de l'USL est également acceptée à l'unanimité.

C'est alors le tour de différentes communications :

1er août 2000 à Saint-Légier, tableau d'honneur, calendrier des manifestations, matériel, service de conciergerie sont passés en revue sans changements significatifs.

L'an 2000 verra deux jubilaires : le BCB pour 25 ans et la SDBP pour 75 ans.

Christian Gluhr présente alors la fête cantonale des accordéonistes et fait appel aux bonnes volontés.

Le président présente également les 700 ans de la Baronnie de Saint-Légier ainsi que le programme des fêtes de Blonay.

Il présente également le nouveau site internet en projetant quelques pages.

Le municipal-délégué remercie alors l'USL pour toute l'énergie développée afin de faire vivre la commune. Le projet de la maison Picson avance à grands pas. Les demandes de l'USL ont été transmises.

Henri Montet se soucie de ne pas faire une USL à deux vitesses : Les câblés et les autres... L'ensemble des sociétés doit pouvoir avoir accès à l'information. Il demande en outre que l'on ajoute aux statuts l'impossibilité à deux membres du comité de démissionner ensemble (président et caissier...)

Suite à la demande de Claude Moura, Michel Vincent répond que le site internet de la commune donne la priorité à l'USL et au GCAB avant les sites des sociétés.

La communauté catholique salue l'ensemble des sociétés et signale la fête des 9 et 12 septembre à Cojonnex.

Claude Moura signale que la cabane du ski-club a été retapée et reste à disposition de chacun.

J-J Vuadens apporte les salutations du conseil communal. La commune peut être fière de ses sociétés.

Il rappelle que la rencontre des personnes reste préférable à la visite d'un site internet. Le président remercie alors tous les participants et lève la séance : Il est 20h40.

### **3) RAPPORTS STATUTAIRES**

#### **3.1. Rapport du caissier:**

Le compte de Pertes et Profits ainsi que le budget 1999/2000 sont présentés au projecteur et commentés par le caissier :

Les Frais de comité sont moins élevés que prévus car il y a eu moins de séances de comité que d'habitude. Les honoraires du président représentent un montant fixe. Les honoraires de Claudine Buri quand à eux représente une bonne augmentation (liée à plus de locations aux sociétés, ce qui rapporte peu à l'USL, contrairement aux locations de privés). Avec les cotisations et les divers produits, le résultat d'exploitation est représenté par une perte de 428.34 ce qui ramène le capital à 10'570.14.

#### **3.2. Vérificateurs des comptes**

La Boule ferrée et Sports & loisirs canins ont procédé à la vérification des comptes. La lecture est faite par Monsieur P. Pasche.

Ils proposent que les comptes soient acceptés et remercient le caissier pour son excellent travail.

L'ACCEPTATION et non la **décharge** aura lieu à la fin des rapports comme spécifié sur l'ordre du jour.

#### **3.3. Rapport de la Responsable du matériel**

Rien à signaler si ce n'est que l'annonce du matériel doit être faite impérativement au moins une semaine avant ! Elle se fera aider si besoin est par Mme Fischer, vu son plein-temps actuel !

Une liste du matériel mise à disposition par l'USL est à disposition des sociétés désirant louer du matériel à l'USL.

#### **Rapport du machiniste**

Rien à signaler.pour l'instant.

### 3.4 **Rapport** du Président sur l'activité 2000/01

“Chers amis,

Fin d'un mandat de... plus de dix ans déjà, merci de me supporter !.

On en vient souvent à me demander : “Encore président ?” Dois-je le prendre comme une remarque désobligeante, comme quelqu'un qui s'accroche à ce poste, qui ne laisse pas sa place aux nombreux candidats futurs, ou encore quelqu'un qui ne saurait pas employer ses loisirs, ses moments de libres, ses soirées et week-end ?

Peut-être un peu de tout cela, mais en reprenant... je ne m'accroche pas et cède volontiers ma place ! Mais seulement, il y a une telle vie au sein des sociétés que je ne vois pas passer le temps ! Il y a tellement d'activités organisées que c'est toujours un réel plaisir, il y a de belles manifestations, des personnes compétentes pour diriger et animer ces sociétés que c'est un plaisir que d'être présent ! Il y a de nombreuses soirées de représentations pour des spectacles de qualité, englobant tous les âges... et énormément avec les enfants que c'est vrai, je l'admets, je suis un peu maso en voulant consacrer moi aussi du temps et de l'énergie pour donner des coups de main lorsqu'il le faut, pour avoir l'honneur de représenter l'ensemble des sociétés de Blonay ! Et ne l'oublions pas, il y a bien des activités qui débouchent sur une grande participations de la jeunesse qui sera le futur de Blonay et de notre société ! Donc ... je suis encore là !

Le comité (plus ou moins restreint) s'est réuni à 3 reprises, ce fut très intéressant, d'où l'heureuse initiative de placer à tour de rôle une ou deux sociétés au sein de ce comité. J'en profite pour remercier Claude Moura pour le SCB qui assumé le rôle adjoint !.

Un des comités fut pour sélectionner les candidats au Tableau d'Honneur et en innovant quelque peu pour ce nouveau millénaire avec des petits vases en étain, avec un rouleau parchemin pour le diplôme et avec des animations par des jeunes, à noter l'accueil de Pascal Richard dans notre commune!

La dernière réunion - rapide- était, lors de la vérification des comptes.

L'année 2000-01, fut marquée par le 75<sup>e</sup> de la SDBP, très active dans Blonay, avec de belles découvertes dans les hauts, avec les circuits pédestres et les délices des alpages ; également le 25<sup>e</sup> du BCB, avec une première en collaboration avec Vevey qui nous enchante par ses bons résultats (même s'il y a des incertitudes pour la saison prochaine), mais aussi et surtout par toute son organisation en faveur des jeunes en formation !

Un fameux ...mois de juin ! avec la Cantonale des accordéonistes, un succès pour tous les concours, un cortège comme rarement vu à travers les rues de Blonay, et un soleil pour récompenser le tout ! Puis la Baronnie de St-Légier où tout un village s'est animé, a bloqué ses rues et s'est amusé ! Et enfin le 3<sup>e</sup> week-end, les Fêtes de Blonay avec son lot d'animations et de caveaux qui comme d'habitude nous ont fait plaisir, surtout que le soleil était aussi présent !

Puis arrivent les soirées annuelles, où tout est magie et féerie. Bravo et merci ! à tous pour ces beaux moments ! A noter que les écoles ont réussi aussi un beau spectacle avec plus de deux cents enfants de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> P pour la comédie de “Lili Moutarde” plus de 1'200 spectateurs en trois jours !

2000 c'est aussi toujours l'entente entre nos deux communes de Blonay et St-Légier, même si l'USL de St-Légier a quelques problèmes !

2000 c'est aussi la mise en place du site internet hébergé par blonay.ch avec, entre autres, le calendrier commun à nos deux communes et toutes sortes d'archives de plus de 20 ans ! ce sont bien des sociétés présentes elles aussi sur la Grande toile, c'est un nouveau mode de présentation et de partages.

Vous remarquerez ce soir, par contre, pas d'ordinateur pour la présentation de cette AG pour bien vous montrer que le bon vieux transparent est toujours là, et qu'il n'y a pas

forcément 2 vitesses entre les branchés et les autres, que la convivialité est aussi à l'ordre du jour !

Le comité USL fonctionne bien, Etienne Mamin fait son boulot derrière son rideau avec une grande efficacité, ainsi que Mme Claudine Buri, mais de leur côté ! Et le caissier, Alexandre Nicolet qui est toujours dans les chiffres et le PV de cette AG, et quelle efficacité (il se mord toujours les doigts d'avoir accepté ce poste ...tant que je restais président !) Le membre adjoint Eric Glauser, qui bien que Tyalo et Blonaysan de coeur resterait avec plaisir comme membre adjoint au comité mais ne peut plus s'impliquer autant et arrêtera cette année.

BREF, l'USL se porte bien, la santé financière est bonne, même avec un petit déficit, le moral est bon, à tel point que j'en arrive même à trouver de nouvelles sociétés pour l'USL et un/une membre pour le comité !

Il y a de l'avenir et je vous remercie de votre confiance, j'y ai toujours du plaisir et je terminerai sur ces bonnes paroles.

Merci de votre attention" !

### 3.5 APPROBATION des différents rapports.

Je vous propose en bloc ceux du caissier, des responsables matériel et vaisselle et celui du Président. Pour les vérificateurs des comptes l'assemblée ne peut qu'en prendre acte.

*L'assemblée accepte l'ensemble des rapports par applaudissements.*

## 4. ÉLECTIONS STATUTAIRES

Claude Moura présente Patrick Golaz comme président qui est élu par applaudissements

P. Golaz remercie l'AG de sa confiance.

P. Golaz propose comme caissier Alexandre Nicolet qui pour la onzième année continue sa tâche avec en plus la fonction de secrétaire du PV de l'AG, Il regarde pour lui adjoindre un éventuel remplaçant... mais pour l'heure, il aimerait le remercier officiellement pour ses **10 ans** déjà avec une petite attention !. La responsable du matériel Mme Buri continue avec une adjointe, Mme Fischer (étonnement de son mari !) et le machiniste Etienne Mamin poursuit sa fonction, avec également une attention officielle pour ses **10 ans** au sein de l'USL et bien plus comme machiniste (env. 20 en tout) avec la commune. Eric Glauser arrête après 7 années de collaboration comme membre-adjoint, il recevra aussi une attention. Le président propose Mme Marie Laurion présidente de la Clé des Chants, qui aime cette commune, donne déjà des coups de mains occasionnels pour les manifestations des Écoles et autres sociétés, et qui serait enchantée de participer aussi à la vie USL, pour autant qu'elle ne prenne pas la place de quelqu'un ?! (ce qui ne semble pas être le cas !) Concernant la société adjointe, c'est encore le ski-club et Claude Moura qui sera sollicité pour l'exercice à venir..

*Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissements.*

Selon le tournoi prévu sous réserve jusqu'en 2004 ! les vérificateurs des comptes seront le **Tennis de Table et la Gymnastique de Blonay** p/ 2001.

Le comité 01/02 se compose donc de :

Président	Patrick GOLAZ
Membre	Marie LAURION

Caissier/PV de l'AG Alexandre NICOLET  
Sté Membre Claude MOURA (SCB)

Resp. MatérielMme Claudine BURI + Mme FISCHER  
Machiniste Etienne MAMIN  
Vérif. cptes FSG et CTT

## 5) **ADMISSION - DÉMISSION**

Aucune demande de démission n'est parvenue au président. Par contre une demande de la Clé des Chants. Groupe vocal fondé il y a déjà quelques années, qui avait fait sa demande en son temps. Il avait été admis qu'on laisse un peu d'eau couler sous les ponts avant l'acceptation ! Solution plus ou moins heureuse car si on veut une USL forte, il faut le maximum de sociétés présentes. Le président a donc reçu la demande officielle le 15 février dernier, le SCB et la Boule ferrée parrainent avec plaisir cette société déjà bien active au sein de la commune. Pour rappèle : selon les statuts :

Art. 23 - Pour faire partie de l'USL, toute société doit :

a) en faire la demande écrite au comité  
b) être présentée en Assemblée du conseil général par une société faisant partie déjà de l'USL  
c) être acceptée par une majorité des deux tiers des membres présents  
d) payer une finance d'entrée, le montant de cette dernière étant fixé chaque année lors de l'assemblée générale.

La présidente présente sa société : Société jeune, la Clé des chants est formée d'une vingtaine de chanteurs sympathiques. Chant en s'amusant, chant en mouvement, tel est le credo de la société. Né en 1992, la clé des chants a grandi petit à petit. L'harmonie avec l'Echo des Pléiades s'est crée ce qui a permis de joindre leur deux "choeurs" (à l'image des armoiries de Blonay). Elle rappelle la prochaine soirée de la société fixée le samedi 28 avril.

Le président ouvre la discussion, tous les points étant respectés !

Pas de remarques particulières de la part de l'assemblée

L'assemblée accepte avec 11 voix sur 11 la venue de la Clé des Chants au sein de l'USL. Il y aura donc 19 sociétés à l'USL en 2001/2002

## 6. **ETUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL**

### 6.1 Budget & Cotisations

Le budget est présenté au rétro et commenté par le président. Un bénéfice de 60.- est prévu.

Le président met ce budget en discussion à commencer par les charges. puis... les produits !

*Pas de questions ni remarques, le budget est accepté par levée de mains à l'unanimité.*

### 6.2 Prix unifiés de l'USL

Le président propose la lecture complète des tarifs applicables avec pour rappel qu'il n'y a eu aucune demande de changement!

UN RAPPEL de la LOI de 1984 sur les débits de boissons : une boisson non-alcoolisée doit être proposée au prix inférieur de la boisson alcoolisée la moins chère pour une quantité égale. De plus, comme boisson sans alcool il devrait y avoir une eau minérale - une sucrée - une lactée (style Rivella) . Le président tient à disposition un résumé de cette application ainsi que les articles 54 et 74 de la loi en question.

Discussion est ouverte sur ce point et sur les prix !

Pas de remarques ni de discussions.

*Ces prix sont acceptés par levée de mains à l'unanimité.*

Le président rappelle qu'il peut personnaliser la liste des prix sur demande et dans des délais raisonnables. Mais chaque responsable reçoit cette liste en même temps que le PV de cette assemblée, donc à lui de le garder et de le transmettre, de plus elle se trouve **sur internet** !

## **7) COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT et COMMUNICATIONS DU MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

### **7.1. 1er août 2001**

Cette année, la fête aura lieu à Blonay. Si une société s'intéresse à y participer, elle est priée de le faire savoir rapidement au président. Aucun programme n'a encore été établi, mais pourquoi changer ce qui va bien ... à savoir ! Mercredi 1er août repas de midi par les GCA de Blonay et St-légier pour les personnes de plus de 70 ans Après-midi pour les plus jeunes, peut-être un cortège, un repas - une cantine - une partie officielle avec musique et discours - un feu d'artifice !

Le président prend déjà les inscriptions pour s'occuper de :  
cantine -nourriture : pas de société intéressée.malgré un bénéfice intéressant pour les sociétés !

musique à Midi : La Clé d'Argent de Renens avec son Directeur de Blonay  
musique le soir ! La Fanfare de l'Automne et les Yodleurs sont annoncés

R. Fischer s'attendait à ce qu'il y ait une discussion entre les sociétés pour organiser la soirée. L'Echo des Pléiades serait intéressé par tenir un stand. La Clé des chants serait d'accord de donner un coup de main mais ne sait pas encore où.la SMB est d'accord de donner un coup de main également.

Ces sociétés seront bientôt convoquées pour un tour d'horizon, les autres peuvent s'annoncer auprès du Président.

### **7.2 Tableau d'honneur**

Agendée au 25 janvier 2002. Seule la première place est privilégiée, à moins d'une place exceptionnelle au niveau international ou mondial !

Pour la catégorie "autre", n'est retenu que ce qui est extraordinaire !

### 7.3 Grande salle de Cojonnex

Archi-pleine lors de spectacle, on en arrive à regretter qu'elle soit si petite. A d'autres reprises, elle se présente sous forme de cabaret ce qui est fort agréable ....bref on l'aime bien, même s'il y a parfois bien trop de soirées qui s'y suivent ... mais c'est aussi une belle preuve de vitalité !

**Roland Morier** informe l'assemblée que la ventilation a été réglée de manière beaucoup plus fine l'année dernière. Malheureusement, l'installation n'a tenu que trois mois. Une entreprise sera mandatée prochainement pour régler le problème.

**R. Fischer** demande que la solution soit trouvée rapidement. Cela fait trop longtemps que le problème subsiste. La commune doit investir afin de trouver une solution. Le public a droit au respect et cela éviterait beaucoup de tensions.

Roland Morier précise que les réclamations doivent être adressées au concierge du bâtiment car c'est à lui que revient le réglage de l'horloge. Il demande que l'information lui soit transmise directement. Les remarques sont donc à lui adresser et non pas à Etienne Mamin

**Jean-Marc Guex** au nom du greffe, fait part d'une information concernant le machiniste : Les sociétés doivent transmettre toutes les dates de répétitions au greffe afin de planifier le travail du machiniste. Il faut également éviter de bloquer des dates inutilement (répétitions) afin de permettre aux différentes sociétés de profiter de la salle. En 2000, il y a eu une trop grande collision de dates.

**Etienne Mamin** demande que les sociétés réservent le vendredi précédent les soirées pour éviter toute collision.

### 7.4 Calendrier des manifestations

Les sociétés vont recevoir celui du printemps 2001. Le prochain interviendra cet été. Le président rappelle l'ordre : L'envoi est effectué en une seule fois au printemps, en été et en automne, donc à vous de transmettre au président les dates et DE RESERVER en même temps les salles ! Pour rappel, seule la réservation des salles auprès de la commune est officielle. Ces réservations se font environ 18 mois à l'avance ! Donc pour décembre 2002 tout devrait (au conditionnel) déjà être réservé ! Vous savez que Blonay devient très prisé ! et que les dates fixes ne sont pas toujours respectées et qu'on ne peut pas prévoir si oui ou non vous la prendrez ! DONC un peu de responsabilité, et d'avance dans votre travail, et tout ira pour le mieux ! (s'il y a eu quelques petits problèmes dans le passé le bureau du greffe municipal a bien repris les choses en main et maintenant il y a une bonne organisation et une bonne collaboration !) Merci !

Autre remarque importante, avant de transmettre les dates, contrôlez bien la réservation avec la commune !!!

De plus, aux sociétés d'être vigilantes pour la prise de note des dates importantes...style AG USL, Tableau d'honneur...etc.

St-Légier a sa Grande Salle et de ce fait il ne devrait plus y avoir de réservations pour sur notre commune. Par contre, il y a de beaux locaux qui peuvent aussi servir les intérêts de Blonay !



Le président remet à jour le calendrier environ 2 fois par semaine sur internet d'entente avec le greffe municipal. Pensez-y ! regardez et transmettez-lui vos nouvelles dates. **Dorénavant**, toutes les dates passeront par le greffe municipal et c'est lui qui gèrera la tenue à jour du tableau

A noter que la communauté catholique organise sa vente de Paroisse le 10 novembre 2001 à Blonay et la communauté protestante le fera à St-Légier, puis alternance entre les 2 communes ! Nous ferons également figurer dans cet agenda les dates des communions et confirmations des 2 paroisses à titre d'information ...ou de rappel !

**Jean-Marc Guex** précise que le greffe a repris l'ensemble de ces réservations afin d'effectuer un travail de centralisation.. Exemple, lors de la diffusion de l'agenda culturel, peu de dates concernait Blonay. La commune gèrera toutes ces dates afin de contrôler leur diffusion.

## **7.5 Matériel et vaisselle**

L'USL a la charge de la vaisselle de Cojonnex, soit de s'en occuper, de facturer et de remplacer s'il y a de la casse. La location et le forfait de contrôle sont pour l'USL. Par contre, du fait de la gratuité à toutes les sociétés, le montant des produits est en baisse, mais ce n'est que justice ! Par contre, bien des fois Claudine Buri a dû effectuer des re-lavages... ce qui n'est pas normal !

Pour le Mac, il rend d'inestimables services, pas d'achats prévus, le matériel est performant, les heures passées devant aussi (même un peu trop) !

Pas de remarques.

## **7.6 Service conciergerie**

Monsieur Roland Morier est responsable de ce service pour l'ensemble de la Commune. Ceci pour centraliser les achats et demandes, par contre chaque bâtiment communal garde toujours son responsable!

Roland Morier rappelle de ne pas oublier de fermer à clé et d'éteindre les lumières. Il serait aussi bon de respecter les horaires. Les locaux doivent être disponible à l'heure prévue. De même si une salle est réservée à 17h30, la pénétration des locaux est prévue à l'heure dite (nettoyages)

En dehors des heures prévues, il est important de faire la demande au greffe et au service de conciergerie afin d'être clair au niveau des responsabilités.  
(y compris pendant les vacances)

## **7.7 Jubilés de 25**

Les **Diablotins** fêtent **50 ans** d'existence. La cotisation sera donc de 120.- (20.- pour le cadeau à la société jubilaire)

## **7.8 Maison PICSON**

Depuis quelques années, le président a suivi les débats de la commission d'études. Il avait demandé en son temps les désirs et les vœux de chacun. Dans la mesure du possible, les options ont été prises, mais comme chacun le sait, il y a aussi des limites financières ! On peut regretter certaines options, mais il faut aller de l'avant et se réjouir de cette construction. Ces derniers mois, une nouvelle équipe a finalisé ce projet en se rendant dans différentes villes pour y chercher les bonnes idées. Il y a eu la collaboration avec un animateur quant à l'utilisation de ces nouveaux locaux. D'ailleurs ce mardi, le Conseil communal a pris la décision de demander le renvoi du projet pour que la cour intérieure soit au Sud-Ouest et non au Nord !

Il y a eu d'autres remarques sur le coût total, mais cela ne devrait pas remettre en cause ce projet !

Une partie du projet sera donc réétudiée, mais l'ensemble du projet n'est pas remis en question.

R. Fischer s'inquiète de la superficie des salles de répétitions qui lui paraît trop restreinte. (entre 20 m<sup>2</sup> ou 30 m<sup>2</sup>).

P. Golaz lui répond que ce ne sont pas des salles de répétition pour société locale car ces dernières disposent déjà de salles performantes mais pour des petits groupes de 2-3-4 personnes

## **7.9 Parole au Municipal-délégué**

Mme S. Balsiger remplace M. Vincent. Elle relève l'excellent travail effectué par le président. Elle rappelle que le 1er août aura lieu à Blonay et souhaite une belle fête digne de Blonay.

## **8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Le président remet une petite attention à **Eric Glauser** (arrivé en cours de séance) pour son travail au sein du comité USL.

**Henri Montet** rappelle que malgré toutes les tracasseries administratives de notre beau canton, ce dernier fêtera ses deux cents ans en **2003**. Il demande si des activités particulières sont prévues à cette occasion.

Ni le président, ni la Municipale n'ont pour l'instant d'informations concernant cet anniversaire.

**Robert Fischer** s'inquiète de l'avenir de la salle de sociétés qui serait indisponible l'année prochaine.

**Jean-Marc Guex** lui confirme que cette salle sera occupée dès la rentrée 2001 par une salle de classe. Il n'y a pour l'instant aucune solution pour les sociétés. D'autre part, la municipalité étudie une future construction scolaire prévue pour la rentrée 2004.

La **Police municipale** par Jean-Marc Guex, rappelle que les patentes doivent être demandées au moins 15 jours à l'avance auprès de la police afin d'être avalisée par la préfecture à temps.

D'autre part, il rappelle que se déroule fin août l'accueil des nouveaux citoyens de la commune (environ 400 personnes par année). Il propose aux sociétés de se présenter à cette occasion en distribuant des brochures, en exposant des panneaux afin de se faire connaître.

Pas d'autres communications.

P.Golaz peut alors remercier tous les participants de leur collaboration ainsi qu'Alexandre Nicolet qui a officié comme secrétaire du PV.

Clôture à 20 h 50 et début d'une petite collation avec des boissons offertes par la Commune que nous remercions !

Président P. Golaz

Secrétaire PV A. Nicolet

**ANNEXE :** Liste des prix unifiés USL

Listing USL + archives

Bulletin de versement de la cotisation 2001/02